

AE 13

plus en plus grand d'employés ont accès à des renseignements classifiés, qui doivent être protégés en raison de l'importance qu'ils revêtent pour le Canada et ses alliés. Par ailleurs, la quantité et la sensibilité de ces renseignements ont également augmenté. Le Canada est une excellente source d'information scientifique, technologique et commerciale. De plus, le gouvernement est le dépositaire d'un grand nombre de renseignements privilégiés provenant de notre association et de notre affiliation avec des organismes, des alliances, des marchés et des partenariats internationaux.

- 2) Étant donné l'accroissement du nombre et de la sensibilité des renseignements, la nature et les objectifs de la menace pourraient changer avec le temps. À l'avenir, la menace pourrait consister en un défi lancé par une puissance économique rivale ou même par des entreprises commerciales, ou en des activités malveillantes de «pirates» qui tentent de s'infiltrer dans nos systèmes informatisés ou de communication; il pourrait également s'agir de la menace plus traditionnelle des services de renseignements ennemis encore en place dans certains pays. De plus, le risque que nos employés deviennent victimes de l'appétit apparemment insatiable de la presse à l'égard de la divulgation de renseignements représente un autre danger potentiel. De toute façon, la gravité de la menace n'a pas diminué de manière sensible et il semble même que le nombre et la diversité des cibles aient augmenté; d'où l'importance croissante de la sécurité.
- 3) Pour assurer l'efficacité de nos politiques et procédures de sécurité, il est indispensable que chaque employé remplisse bien son rôle, car un manquement de la part même d'une seule personne pourrait compromettre la sécurité de toutes les opérations gouvernementales. En particulier, le maintien de bonnes pratiques de sécurité est d'une importance fondamentale pour le succès de la politique étrangère du Canada. La réalisation de cet objectif exige que nous soyons au courant des politiques et procédures de sécurité et veillions à ce qu'elles soient entièrement respectées en tout temps.

#### 1.2.4 Sécurité de la technologie de l'information

La politique du gouvernement concernant la sécurité exige qu'une sécurité adéquate soit assurée dans le domaine de la technologie de l'information (traitement électronique des